



Formations automne-hiver

À DESTINATION DES
PORTEURS DE PROJET & PERSONNES EN ACTIVITÉ

AUTOMNE 2016

A PARTIR DU 17 OCTOBRE (11 journées sur 3 mois)



De l'idée au projet

Vous avez une idée d'activité ? Clarifiez votre projet d'installation agricole et de création d'activités en milieu rural pour le faire avancer.

Co-animé par Aurore Sauvaget (FD Civam 35) et Vanessa Drouot (Accueil Paysan 35). Contact : Aurore Sauvaget

17 OCT 2016 ET 27 MARS 2017



Innover dans sa technique agricole : découverte de la permaculture

Sur 2 journées en entrée et sortie d'hiver, découvrez les bases de la permaculture et la manière de la mettre en oeuvre chez vous. Avec Christophe Legal, adhérent Accueil Paysan et formateur, qui pratique la permaculture sur sa ferme Millefeuilles.

28 OCT 2016



S'automatiser sur son lieu d'accueil : initiation à la soudure à l'arc

Besoin de bricoler, concevoir, réparer un outil ? Vous apprendrez les bases techniques de la soudure à l'arc.

Avec Jean Louis Lapouge



Ille-et-Vilaine

8 NOV 2016



Développer une activité de diversification par l'accueil

Envie de développer une activité d'accueil ? Faites le point sur les compétences, les points juridiques et fiscaux, avec le témoignage d'adhérents Accueil Paysan.

3 JOURS : 10 NOV, 6 DEC 2016 ET EN JAN 2017



Les bases de l'accueil pédagogique

Porteurs de projet : trois jours pour clarifier les valeurs qui vous mènent vers cette activité, faire le point sur la réglementation, disposer des ressources pour concevoir une séquence d'animation en lien avec les besoins de votre public. Avec Régis Morel, animateur à la Pachamama

17 NOV 2016



Accueil social : utiliser le théâtre forum

Les situations vécues en accueil social sont parfois difficiles pour l'accueillant et pour l'accueilli. Le théâtre forum est un outil pour analyser vos pratiques et envisager comment mieux gérer les situations difficiles.

Avec Elise Lainé, psychologue.

8 DEC 2016



Aspects juridiques, réglementaires et fiscaux des activités d'accueil

Si vous souhaitez aller plus loin dans la construction de vos activités d'accueil et avoir les clés en mains pour déterminer votre statut juridique social et fiscal.

Avec Valentin Hillairet, Civam 29

EN PRATIQUE

LES TARIFS

Frais de dossier : Adhérents : 10 € /
Non adhérents : 20 €.

Frais pédagogiques : 140 € / jour. Prise en charge possible (voir au dos)

REPAS ET TRANSPORT

Les repas sont pris sur place. Nous vous invitons à amener un plat à partager
Nous vous transmettrons la liste des stagiaires pour organiser un covoiturage

13 JAN 2017*Construire une animation en lien avec les programmes scolaires*

Bien connaître les programmes scolaires, c'est indispensable pour proposer des animations adaptées aux demandes des enseignants. Vous apprendrez à construire vos séquences en fonction des programmes.

Avec l'OCCE (Office central de coopération à l'école)

**24 JAN 2017***Eduquer au goût de manière ludique*

Inciter les enfants à goûter un nouveau plat est souvent toute une affaire... Vous découvrirez comment éduquer les enfants au goût sans même qu'ils s'en aperçoivent !

Avec Fanny Amand (Epicéd'où)

**FEV 2017***Être éleveur : Quelle est la place de la mort dans le travail avec les animaux ?*

Veganisme, films-choc... L'actualité met régulièrement en avant l'élevage sous un jour peu favorable. Comment bien gérer la mort dans sa relation aux animaux ?

Avec Jocelyne Porcher, spécialiste de la relation éleveur-animal, auteure de plusieurs ouvrages sur l'élevage.

**INSCRIPTION**

Votre engagement est essentiel pour garantir la dynamique de groupe et l'équilibre financier de la formation. C'est pourquoi nous vous demandons dès l'inscription un chèque d'acompte de 50 €.

Financer votre formation

VOUS AVEZ UN STATUT AGRICOLE

Vivea prend en charge les frais pédagogiques pour les personnes à jour de leur cotisation MSA et les porteurs de projet à l'installation agricole.

VOUS ÊTES NON SALARIÉ-E

Demandez une prise en charge à votre OPCA :

- › AGEFICE : Dirigeants non salariés des secteurs du commerce, de l'industrie et des services
- › FAFCEA : Chefs d'entreprise artisanale
- › FAF MS : Secteur des métiers et services
- › FAF : Pêche professionnels de la mer
- › FILPL : Professionnels libéraux

VOUS ÊTES SALARIÉ-E

Demandez à votre supérieur le contact de votre OPCA. La prise en charge de la formation doit être validée par votre supérieur.

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Contactez votre conseiller référent à Pôle Emploi.

Il est bon d'anticiper ces démarches, car les délais sont parfois longs (plusieurs semaines). Le prix ne doit pas être un frein : en cas de difficulté, contactez-nous, nous établirons un tarif en fonction du coût de la formation et de vos ressources.



CONTACT

Céline Warnery - Accueil Paysan Ille-et-Vilaine
17 rue du bas village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné Cedex
02 99 77 09 53
tourisme35@accueil-paysan.com

